CHARTE DE L'ALCÉS

ASSEMBLÉE LOTOISE CITOYENNE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

mise à jour au 1er janvier 2025.

1 - Préambule

Parce que la politique appartient à tout le monde, l'ALCÉS (Assemblée Lotoise Citoyenne, Ecologique et Sociale), promeut le rassemblement des forces de gauche dont elle porte localement les accords programmatiques scellés au niveau national.

Elle constitue un cadre d'échanges, de débats et de dialogue entre les citoyennes et les citoyens, qu'ils appartiennent ou non à des organisations constituées (partis et mouvements politiques, organisations syndicales, associations, ...).
Elle permet d'agir collectivement dans le respect de toutes et tous en réunissant des membres de la société civile, sur un socle d'égalité démocratique dans le respect des principes et valeurs de l'Education Populaire.
L'ALCÉS a pour ambition de faire vivre la démocratie localement, en permettant à toutes et tous, de :

- constituer un relai pour les actions, les luttes et les mobilisations du territoire ;
- s'approprier le contenu des propositions de lois, et de questionner leurs déclinaisons locales ;
- organiser la déclinaison des actions nationales par des actions locales ;
- participer à la réflexion et à la co-construction de propositions à présenter dans les différentes instances délibératives ;
- proposer des temps de formation et d'information.

L'ALCÉS n'est pas un espace de coordination des partis politiques. Les membres de l'ALCÉS se fixent comme objectifs, par leurs actions dans le département, d'affirmer sa vocation écologique, sociale, démocratique et solidaire, pour tendre vers une société émancipatrice, plus respectueuse, plus juste et plus équitable.

2 - Les principaux domaines de réflexion et de débat concerneront, entre autres :

- une écologie solidaire et populaire,
- la justice sociale,
- l'équité sociale et sanitaire,
- les alternatives économiques et écologiques locales,
- La démocratie, la citoyenneté, la laïcité et le soutien de l'accès à l'éducation et à la culture,
- La promotion de la culture de la paix telle que définie par l'UNESCO (1998).

3 - Les valeurs partagées par les membres de l'ALCÉS :

- La citoyenneté et la démocratie : mise en valeur et défense de la démocratie sous toutes ses formes.
- La participation : La politique n'est réservée à personne, chacun·e peut y prendre sa part et notre assemblée citoyenne doit permettre à chacun·e de le faire.
- L'accès à la connaissance : démocratiser les connaissances portant sur le fonctionnement des institutions politiques et de la démocratie auprès de ses publics, dans une optique de diffusion des savoirs.
- La neutralité : les membres de l'ALCÉS observent une stricte neutralité et promeuvent la laïcité et l'expression respectueuse de tous les points de vue.
- L'indépendance : les membres de l'ALCÉS ne représentent aucune organisation.
- Le respect et l'égalité : soutien et défense des valeurs de tolérance, de non-discrimination et de respect vis-à-vis d'autrui.

4 - L'organisation et le fonctionnement .

L'ALCÉS est organisée en trois instances.

- Groupe départemental
- Groupes de travail locaux
- Groupes de travail thématiques

L'ALCÉS et ses groupes de travail sont ouverts à toute personne qui approuve la présente charte.
Des rencontres régulières sont organisées par chacun des groupes de travail qui en définissent la périodicité et les modalités avec pour but de favoriser la participation et l'ancrage territorial.
L'animation des groupes de travail est réalisée de manière collégiale et "tournante". La coordination est réalisée au niveau du département avec des rencontres périodiques auxquelles participent des membres de chacun des groupes de travail mandatés par ces derniers.